



Conseil Général de Juriens

COMMUNICATION

Législature 2026 - 2031

Chers habitantes et habitants,

Cette année, la Commune renouvelle les membres de la Municipalité, mais également l'entièreté des membres du Conseil général, en vue de la nouvelle législature 2026 – 2031.

Si vous désirez faire partie du Conseil en tant que conseillère ou conseiller et participer activement aux discussions et décisions pouvant impacter la vie du village, pour la législature à venir, nous vous donnons rendez-vous le

lundi 18 mai 2026, à 19 heures 30

à la Grande Salle communale

Pour la cérémonie d'assermentation des membres du Conseil par le Préfet, suivie de l'élection du Bureau et de l'assermentation de la nouvelle Municipalité.

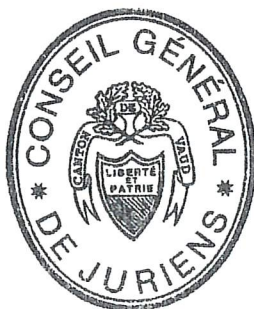
A toutes fins utiles, nous précisons que seules les personnes présentes ce soir-là pourront être élues aux différentes commissions, délégations et associations intercommunales.

Pour toutes questions sur le fonctionnement du Conseil, vous pouvez contacter Monsieur Gilles FLACTION, Président, (079/ 781.38.66 ou conseil@juriens.ch).

Le bureau du Conseil

Le Président :


Gilles FLACTION



La secrétaire :


Sabine HAUTIER

Juriens, le 23 avril 2026